

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 19 AOÛT 2009

Informations brèves**Affaires du Grand Conseil**

Lors de sa séance du mercredi 19 août 2009, le Conseil d'Etat adopté un rapport d'information:

Tenue des Etats généraux de la santé le 24 octobre 2009

Le Conseil d'Etat a adopté le rapport destiné au Grand Conseil portant sur la tenue des Etats généraux de la santé, conformément à la recommandation interpartis de gauche 08.212, acceptée par le Parlement le 28 janvier 2009. Afin d'associer aussi largement que possible la société civile aux débats, le gouvernement mettra en place des Etats généraux qui se tiendront sur une journée, prévue le 24 octobre prochain, et déclinée en deux phases distinctes: la population sera invitée à une matinée durant laquelle des conférenciers interviendront sur des thèmes tels que la promotion et la prévention de la santé, les coûts de la santé et l'organisation hospitalière cantonale. Au terme de chaque présentation, le public pourra débattre de ces questions et émettre des avis sur les sujets abordés. L'après-midi, le Conseil d'Etat réunira, sur invitation, les professionnels de la santé, les politiques et les groupes qui ont lancé les initiatives populaires afin d'examiner les préoccupations exprimées le matin par la population et, surtout, amorcer la réflexion sur les solutions possibles, en particulier en ce qui concerne les initiatives. Finalement, le Conseil d'Etat dressera un bilan écrit de ces assises et précisera clairement quelles suites il entend donner à cette journée de dialogue. Le programme détaillé de cette journée fera l'objet d'une communication ultérieure.

Contact : Gisèle Ory, conseillère d'Etat, cheffe du DSAS, tél. 032 889 61 00.

Affaires cantonales**Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie : chef du DEC désigné membre du conseil de fondation**

Le Conseil d'Etat a désigné le conseiller d'Etat Frédéric Hainard, chef du DEC, en qualité de représentant de l'Etat au sein du Conseil de fondation de la Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie.

Naturalisations

Le Conseil d'Etat a procédé à la naturalisation de 171 personnes et de leur famille.

Pour complément d'information:

Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Neuchâtel, le 20 août 2009